MINISTÈRE
DE L'ÉCONOMIE,
DES FINANCES
ET DE LA SOUVERAINETÉ
INDUSTRIELLE, ÉNERGÉTIQUE
ET NUMÉRIQUE
Liberté
Égalité
Fraternité

Direction générale du Trésor

VEILLE SECTORIELLE
Benelux

Une publication du SER de La Haye et du SE de Bruxelles
Septembre-Octobre 2026

Le chiffre du mois

LE CHIFFRE À RETENIR

410 M€

Contribution annuelle cumulée du Benelux à l'ESA, soit près de 6% du budget des Etats membres et le 6ème rang européen.
Sources : BE NE LUX

Région du Benelux

- Industrie spatiale

Belgique

- E-commerce hors UE : bilan positif de la taxe de 3 € et nouvelles mesures
- Les discussions se poursuivent entre l'Etat Belge et le groupe ENGIE
- Reconversion du site Audi Forest

Luxembourg

- Feu vert du gouvernement au projet de gazoduc d'hydrogène transfrontalier HY4Link
- Centrale de Cattenom : la candidature pour deux réacteurs EPR2 suscite l'inquiétude au Luxembourg
- Cybersécurité et données de santé : l'affaire BMS Engineering révèle un vide réglementaire

- Environnement et aménagement : présentation officielle du couvert boisé urbain

Pays-Bas

- Anniversaire du Pacte franco-néerlandais pour l'Innovation et la croissance durable
- Une augmentation massive des cyberattaques
- De nouveaux horizons pour l'innovation aux Pays-Bas
- Matières premières critiques : quatre projets néerlandais reconnus comme stratégiques par l'UE
- En octobre, le prix d'hydrogène à la pompe pour les poids-lourds s'est approché de celui de diesel pour la première fois.
- 7 entreprises durables actives aux Pays-Bas ont été sélectionnées par le Fonds européen pour l'innovation pour un total de 150M€.
- Le nombre de grands systèmes de stockage de batteries (BESS) a plus que triplé sur l'année de 2025.

Région du Benelux

L'industrie spatiale

Au cœur du spatial européen, le Benelux joue un rôle financier et industriel important. Ensemble les trois pays forment le 6ème contributeur de l'ESA, porté notamment par la Belgique dont la contribution atteint 1,1 Md€ sur la période 2026-2030. Le Benelux s'appuie sur un écosystème privé de premier plan, illustré par leur rôle pivot dans la future constellation souveraine européenne IRIS² : le luxembourgeois SES en codirige le consortium opérateur (*SpaceRISE*), le wallon Aerospacelab y décroche un contrat historique pour produire 264 satellites, tandis qu'Airbus Defence and Space Netherlands y déploie des technologies critiques, notamment les liaisons optiques et quantiques. Enfin, cette dynamique industrielle est désormais consolidée sur le plan de la R&D par la lettre d'intention signée le 10 novembre 2026, lors du Sommet du Benelux, par les instituts de recherche NLR, LIST, VITO pour **renforcer leur coopération en matière de recherche et d'innovation spatiales.** L'objectif est de combiner les expertises complémentaires des trois pays, favoriser le partage de connaissances et simplifier l'accès aux infrastructures d'essai.

Pays-Bas

En mars 2026, l'organisme spatial néerlandais NSO (Netherlands Space Office) a été rebaptisé Agence spatiale néerlandaise NLSA (Netherlands Space Agency). Dans un contexte où l'espace a connu un développement considérable au cours des dernières décennies et

est devenu une infrastructure indispensable selon Harm van de Wetering, directeur de l'agence spatiale néerlandaise, les Pays-Bas veulent disposer d'une agence forte pour renforcer leur positionnement à l'international. Cette évolution devrait renforcer le rôle de l'agence dans la mise en adéquation de la technologie néerlandaise et des données satellitaires avec les besoins de la société. La NLSA contribue à la **mission spatiale européenne** Harmony qui utilise deux satellites pour surveiller en direct les océans, les glaces et la Terre afin de mieux comprendre le changement climatique.

Le gouvernement néerlandais augmente ses efforts dans le domaine spatial. La politique spatiale constitue une priorité stratégique pour le gouvernement, en témoigne l'adoption du Long-Term Space Agenda (LTR) en janvier 2024 et l'augmentation de la contribution des Pays-Bas à l'ESA (453 M€ pour la période 2026-2028 au lieu des 344,3 M€ initialement prévu).

L'écosystème spatial aux Pays-Bas se concentre autour de TU Delft et Noordwijk où se situe le centre de recherche de l'ESA, l'ESTEC. En juillet 2026, **Airbus** et **SES** ont signé un contrat de bail foncier avec la municipalité de Noordwijk afin d'installer une station au sol optique (OGS) destinée à communiquer avec le satellite **EAGLE-1** et à recevoir des clés de chiffrement quantiques sécurisées via la technologie laser. Composé d'un satellite, d'un réseau au sol et d'une liaison laser de pointe, EAGLE-1 constitue la première étape majeure dans le développement d'un système européen de distribution de clés quantiques (QKD).

Les Pays-Bas s'affirment dans le New Space (l'ouverture aux acteurs privés et à la commercialisation de l'industrie spatiale), grâce à un écosystème d'entreprises innovantes et d'acteurs historiques. Fondée à Delft en 2006, **ISISpace Group** développe des spécialisée CubeSats et petits satellites standardisés et économiques pour l'agriculture de précision, la mesure de la qualité de l'air ou la sécurisation des opérations de défense. **Airbus Netherlands**, basé à Leyde, un des leaders mondiaux des panneaux solaires pour satellites, conçoit également des structures pour lanceurs européens et des instruments d'observation de pointe. Enfin, le secteur de la **défense** s'implique de plus en plus dans les activités spatiales.

Belgique

L'année 2026 marque un tournant pour le secteur spatial belge, porté par un fort engagement budgétaire et une dynamique scientifique majeure. Sixième contributeur de l'Agence spatiale européenne (ESA) en 2025, avec 285 M€ (soit 5,6 % des contributions des États membres), la Belgique confirme ses ambitions spatiales avec un engagement de 1,109 Md€ pour la période 2026-2030. Cette enveloppe est répartie entre plusieurs priorités stratégiques : 316 M€

pour la sécurité et la résilience spatiales, notamment les télécommunications sécurisées et la cybersécurité ; 205 M€ pour les programmes scientifiques, dont 99 M€ consacrés à PRODEX (programme finançant et coordonnant le développement industriel d'instruments scientifiques et d'expériences spatiales proposés par des instituts ou des universités) ; 113 M€ pour l'observation de la Terre et le suivi climatique ; 110 M€ pour l'exploration spatiale, notamment les missions lunaires et martiennes ; et 114 M€ pour le développement des lanceurs européens. Le solde finance d'autres programmes de l'ESA. Cet engagement s'appuie sur une filière spatiale belge qui générait 710 M€ de chiffre d'affaires et représentait environ 6 500 emplois.

La Belgique confirme également sa transition vers le *New Space*. La pépite wallonne Aerospacelab a décroché en septembre 2026 un contrat historique de 2,4 Md€ auprès du consortium SpaceRise (Eutelsat, SES, Hispasat). L'entreprise fabriquera 264 des 348 satellites en orbite basse (LEO) prévues dans le cadre de la future constellation européenne IRIS^2. Pour parvenir à un déploiement dès 2030, l'entreprise finalise la construction de sa Megafactory à Charleroi, 3^e plus grande usine de satellites au monde avec une capacité cible de 500 unités par an pour un effectif actuel de 500 salariés, appelé à doubler. Soutenue par un prêt de 37,5 M€ de la Banque européenne d'investissement, Aerospacelab a également signé un protocole d'accord avec Arianespace pour opérer de futurs lancements sur Ariane 64 afin de renforcer l'autonomie stratégique européenne vis-à-vis d'acteurs étrangers tels que SpaceX. Cet essor s'appuie sur une solide chaîne de sous-traitance belge, impliquant Thales Alenia Space Belgium, Sabca, EHP et Antwerp Space.

La Belgique amorce un virage stratégique vers le spatial militaire, avec le développement de capacités nationales de renseignement satellitaire et un renforcement de sa base industrielle et technologique de défense. Annoncé en juillet 2026 le programme GALO *Global Coverage All-Weather Low Earth Orbit Observation*), doté de plus de 200 M€, prévoit le déploiement d'une constellation de plusieurs dizaines de satellites en orbite basse dédiés au renseignement, à la surveillance et à la reconnaissance (ISR). Opéré par le *Space Command* belge dès 2027, GALO entend mettre fin à la dépendance de la Belgique envers ses alliés pour surveiller les zones d'intérêt où son armée est déployée. En parallèle, le ministère de la Défense a confié à Redwire Space Belgium et Aerospacelab la réalisation de MATTEO, le premier démonstrateur satellite militaire belge, tout en sollicitant des acteurs clés du logiciel et de l'observation comme Spacebel. Les données collectées alimenteront directement les nouveaux systèmes de combat des forces armées.

L'expertise technologique belge s'étend jusqu'à l'exploration de l'espace lointain et l'économie lunaire commerciale. En septembre 2026, la société belge Space Applications Services (SpaceApps) a

annoncé le déploiement début 2029 du premier rover lunaire belge (LUVMI-M) sur le pôle Sud de la Lune. Acheminé par l'atterrisseur *Blue Moon MK1* de Blue Origin, ce robot doté d'une technologie légère mènera une mission initiale de 14 jours, avec l'objectif d'une mission lunaire par an. SpaceApps s'impose ainsi comme pionnière européenne du modèle *Moon as a Service*, financé sur fonds privés par la sous-location de capacité utile, tout en développant en parallèle un projet de rover lourd de forage profond pour l'ESA.

Luxembourg

Alors que la conférence NeoSpace Europe s'est tenue le 20 octobre 2026 au Luxembourg, le pays confirme son rôle de hub européen du spatial commercial. Anciennement baptisé NewSpace Europe, l'événement illustre le passage d'un secteur axé sur l'innovation à une industrie tournée vers les applications et les marchés commerciaux. Piloté par la Luxembourg Space Agency (LSA), l'écosystème compte plus de 80 sociétés et organismes de recherche et plus de 1 400 emplois. Le pays bénéficie en outre d'un cadre juridique pour encadrer les activités commerciales en matière spatiale adopté il y a déjà près de dix ans, ainsi que d'infrastructures dédiées comme l'ESRIC, premier centre d'innovation au monde exclusivement consacré aux ressources spatiales.

Pour renforcer cette dynamique, le gouvernement a officiellement lancé le 26 octobre 2026 la construction du NEOS space campus à Kockelscheuer (ParcLuxite). Exploité par la société publique NEOS SA, ce campus réunira le bâtiment « Nova » (10 000 m^2, siège de la LSA, incubateur Technoport, capacité de 900 personnes) et un centre national de test de plus de 7 000 m^2 aux normes de sécurité UE/OTAN, représentant un investissement public de 195 M€ (dont 55 M€ pour les équipements d'essais). L'opérateur historique SES a confirmé son ancrage sur le site en y implantant une unité de production de satellites de 11 000 m^2 et 5 000 m^2 de bureaux.

L'écosystème spatial luxembourgeois repose principalement sur l'opérateur de satellites SES. Depuis le rachat d'Intelsat en juillet 2025, le groupe renforce sa taille critique sur les marchés gouvernementaux, de la défense et de la connectivité mobile. SES, qui privilégie l'orbite moyenne (MEO) pour échapper à la guerre des prix sur l'orbite basse (LEO), porte à ce titre le volet MEO de la constellation IRIS² au sein du consortium SpaceRise. Le dossier reste toutefois ouvert sur le plan financier : la Commission européenne pourrait notamment prendre en charge les 2 Md€ supplémentaires nécessaires pour activer d'ici 2030 au moins 66 satellites LEO.

Le Luxembourg capitalise sur son attractivité et poursuit l'ouverture internationale de sa filière. À l'International Astronautical Congress d'Antalya, le ministre de l'Économie Lex Delles et le nouveau

directeur de la LSA Ruy Pinto ont conduit le 6 octobre une délégation de dix acteurs luxembourgeois, pour discuter des échanges bilatéraux avec l'agence spatiale japonaise (JAXA) et la Turquie, et rencontrer les dirigeants d'ispace et de Blue Origin. Le 9 octobre, la LSA et l'agence spatiale italienne ont reconduit pour cinq ans leur protocole d'accord de 2021, qui couvre l'exploration civile, l'utilisation durable des ressources spatiales, la science et les technologies appliquées. Cette ouverture s'accompagne d'un soutien aux technologies de rupture puisqu'en septembre, la LSA et l'ESA ont annoncé un contrat de plusieurs millions d'euros, via le programme LuxIMPULSE, pour la société TerraSpark. Son projet « Earth Spark » prévoit une démonstration de transfert d'énergie sans fil sur 100 mètres, première étape vers l'énergie solaire spatiale, avant un essai en orbite prévu dès 2027 sur fonds privés.

Belgique

E-commerce hors UE : bilan positif de la taxe de 3 € et nouvelles mesures

Depuis le 1er juillet 2026, un droit de douane temporaire de 3 € s'applique sur les envois d'une valeur inférieure ou égale à 150 € provenant des pays hors UE. Un premier bilan montre une baisse de 65% du nombre moyen de déclarations de faible valeur tandis que celles concernant les valeurs de plus de 150 € ont bondi de 102%. La taxe a déjà rapporté 364,4 M€ de recettes fiscales, dont 75% pour le budget de l'UE et 25% pour la Belgique, ce qui permettra au gouvernement fédéral de financer le recrutement de douaniers et l'acquisition d'équipements de contrôle spécialisés.

Les discussions se poursuivent entre l'Etat Belge et le groupe ENGIE

L'État belge, ENGIE et Electrabel poursuivent les discussions en vue d'une éventuelle acquisition par l'État belge de l'ensemble des activités nucléaires. Encadrées par une lettre d'intention signée le 29 avril 2026, les discussions portent sur les sept réacteurs nucléaires, les filiales concernées, le personnel ainsi que les actifs et passifs associés, y compris les obligations de démantèlement. Initialement fixée au 1er octobre 2026, puis reporté au 4 novembre, la date cible pour la conclusion des Heads of Terms a été une nouvelle fois repoussée au 12 décembre 2026. Si les discussions approfondies menées ces derniers mois ont permis des avancées et une meilleure compréhension mutuelle des enjeux, des divergences significatives subsistent, notamment concernant la valorisation de la transaction.

Ce délai supplémentaire devrait permettre aux parties de tenter de rapprocher leurs positions.

Reconversion du site Audi Forest

Le 1er septembre, Heylen Warehouses a officialisé le rachat en pleine propriété des 50 hectares de l'ancien site Audi à Forest, 18 mois après son arrêt. Le groupe y déploiera sur 10 ans le projet « Rings Park 21 », un parc d'activités mixtes (production, logistique, numérique, formation professionnelle) destiné aux PME et multinationales. L'initiative vise la création de 2 500 à 3 000 emplois, avec de premiers salariés dès 2027. Le coût global du projet, estimé à plusieurs centaines de millions d'euros, sera financé sur fonds privés. Près de 50 M€ seront alloués à la dépollution lourde des sols, assurée conjointement par Audi et le repreneur. Le projet s'appuie sur des incitations publiques ciblées : le gouvernement bruxellois annoncé la création d'une zone franche pour accélérer les procédures d'urbanisme tandis que les entreprises s'installant sur le site bénéficieront d'une exonération de 25% sur le précompte professionnel, réduisant le coût salarial brut de 4% à 5%. L'enceinte sera en outre réaménagée et ouverte sur le tissu urbain de la capitale autour d'accès décarbonés.

Luxembourg

Feu vert du gouvernement au projet de gazoduc d'hydrogène transfrontalier HY4Link

Le 28 octobre, le Conseil de gouvernement luxembourgeois a adopté la première étape du projet d'intérêt commun européen Hy4Link, un gazoduc d'hydrogène d'environ 40 km reliant Thionville à Pétange. Développée par Creos Luxembourg Hydrogen en partenariat avec le français NaTran et le belge Fluxys, l'infrastructure permettra d'alimenter les bassins industriels intensifs de la Grande Région (sidérurgie, chimie, raffinage) en hydrogène bas carbone et renouvelable, et d'intégrer le Grand-Duché au réseau paneuropéen *European Hydrogen Backbone*. Une seconde phase prévoit un déploiement de 80 km à travers le pays pour opérer un raccordement avec le réseau belge et le réseau franco-allemand *mosaHYc*. Le projet entame désormais sa phase d'études d'impact environnemental, avec une mise en œuvre ciblée entre 2032 et 2034.

Centrale de Cattenom : la candidature pour deux réacteurs EPR2 suscite l'inquiétude au Luxembourg

En aout dernier, la candidature du site de Cattenom (Moselle) pour accueillir deux réacteurs nucléaires de nouvelle génération a réactivé les tensions transfrontalières. Soutenue par des élus et des organisations patronales locales, afin d'assurer le renouvellement du parc français, cette initiative se heurte à l'opposition du Grand-Duché. Des députés luxembourgeois ont interpellé leur gouvernement sur les démarchés diplomatiques menées auprès de Paris, tandis que le comité d'action antinucléaire demande la réactivation du groupe de travail franco-luxembourgeois.

Cybersécurité et données de santé : l'affaire BMS Engineering révèle un vide réglementaire

Victime d'une cyberattaque par rançongiciel fin août, le prestataire informatique BMS Engineering a vu l'accès aux logiciels de gestion (dossiers patients, rendez-vous, facturation) de 40 cabinets médicaux temporairement bloqué. Les investigations menées n'ont révélé aucune fuite ni perte définitive de données et les services ont été rétablis sans que la plateforme nationale eSanté ne soit impactée. En réponse aux interrogations parlementaires sur cet incident, les ministères de la Santé et de la Digitalisation ont reconnu le 2 novembre que le Grand-Duché ne dispose d'aucun registre centralisé des hébergeurs de données de santé ni de cadre d'agrément préalable. Contrairement à la France (certification HDS) ou à l'Allemagne, les contrôle des prestataires s'effectuent uniquement a posteriori, laissant la responsabilité du choix des sous-traitants aux médecins.

Environnement et aménagement : présentation officielle du couvert boisé urbain

Le 28 septembre 2026, le ministre de l'Environnement, du Climat et de la Biodiversité, Serge Wilmes, a réuni les représentants des communes luxembourgeoises pour officialiser le lancement du dispositif du couvert boisé urbain (CBU) et présenter la mise à jour du guide d'application (CEF Leitfaden). Issu des concertations du *Logementsdësch*, ce nouveau mécanisme s'appuie sur le verdissement de l'espace urbain pour renforcer la résilience climatique et la biodiversité. En contrepartie de la préservation et du développement de leur patrimoine végétal, les communes respectant les exigences environnementales bénéficieront de procédures administratives d'urbanisme simplifiées pour le déploiement de leurs futurs projets d'aménagement.

Pays-Bas

Anniversaire du Pacte franco-néerlandais pour l'Innovation et la croissance durable

Le 15 octobre, le Pacte franco-néerlandais pour l'Innovation et la croissance durable a fêté ces 3 ans au VNO-NCW, l'équivalent du MEDEF néerlandais. Les quatre groupes de travail : technologies clés, hydrogène, transports durables et transition alimentaire se sont réunis en amont de la séance plénière pour évoquer de nouvelles pistes de travail. L'anniversaire du Pacte a permis de faire un bilan de ces 3 ans de coopération ainsi qu'un état des lieux des défis restant à relever, notamment à travers les prises de parole des ambassadeurs F. Alabrune et T. van der Plas ainsi que le débat entre P. Wennink et O. Chenain (DGE). Après un témoignage des entreprises, le ministère des Affaires économiques néerlandais (EZK) et le MEDEF ont conclu la journée en rappelant les enjeux de sécurité économique, de financement ainsi que le rôle fondamental de la coopération européenne qui sous-tendent le Pacte. A l'occasion de cette journée, InvestNL et BpiFrance ont signé une lettre d'intention.

Une augmentation massive des cyberattaques

Les 6 et 7 octobre s'est tenu, au World Forum de La Haye, le principal événement européen de cybersécurité, la « One Conference ». Elle a réuni de nombreux professionnels de la cybersécurité issus des entreprises, des sciences ainsi que des organisations gouvernementales afin d'encourager la coopération transfrontalière. Quelques semaines plus tard, une attaque cybernétique visant le supermarché Albert Heijn a perturbé son approvisionnement pendant plusieurs jours. Fin octobre, plusieurs sites du gouvernement néerlandais ont été mis hors ligne en raison de failles logiciels et début novembre, les systèmes de réfrigération intelligents de petites épiceries et de grandes chaînes de supermarchés ont été piraté, tel que Ahold Delhaize. Ces évènements révèlent la vulnérabilité des systèmes et témoignent de l'importance cruciale et croissante de la sécurité numérique.

De nouveaux horizons pour l'innovation aux Pays-Bas

Le 15 septembre, le gouvernement néerlandais, visant l'objectif de 3% du PIB en R&D, a lancé la NADI (Agence nationale pour l'innovation disruptive) inspirée par le modèle du SPRIN-D allemand. L'objectif de la NADI est de financer les innovations disruptives jugées trop risquées pour le marché tout en accélérant considérablement l'accès aux financements pour ces innovations de rupture. Le 25 septembre, conformément aux recommandations du rapport Wennink, soit

l'équivalent néerlandais du rapport Draghi, le gouvernement a également lancé l'Institution nationale d'investissement NII. La NII, fusion d'InvestNL et InvestInternational, réalisera des investissements destinés à stimuler la croissance économique et à mobiliser des capitaux privés pour financer des entreprises innovantes et prometteuses. Le 5 novembre, le ministère de la Défense néerlandais a lancé l'institut national de technologie de la défense NIDT, ayant pour mission d'accélérer l'innovation pour répondre spécifiquement aux besoins de l'armée.

Matières premières critiques : quatre projets néerlandais reconnus comme stratégiques par l'UE

Le 9 octobre, la Commission européenne a qualifié quatre projets néerlandais de recyclage de cuivre, aluminium et batteries de « stratégiques » en vertu de la loi sur les matières premières critiques (CRMA). Pour rappel, l'objectif de l'UE est d'atteindre 25% des matières premières critiques recyclées d'ici 2030. Les projets sélectionnés sont : le recyclage de cuivre par Mitsubishi Metals, le recyclage de la bauxite, de l'aluminium et du cuivre par Myne, le recyclage des batteries par Back to Battery et le recyclage des circuits imprimés des ordinateurs par Critical. Ils bénéficieront d'aides financières de l'UE et l'octroi des permis sera simplifié.

En octobre, le prix d'hydrogène à la pompe pour les poids-lourds s'est approché de celui de diesel pour la première fois.

Des exploitants de station d'hydrogène aux Pays-Bas comme le français Teal Mobility et Fountain Fuel ont réduit fortement leurs prix. Teal offrait aux poids-lourds un kilo d'hydrogène à 6,50 € hors TVA, alors que ce même kilo coûtait encore entre 18 et 25 € en mai. En même temps, le prix de diesel a fortement augmenté. Les subventions pour l'infrastructure routière et l'achat des poids-lourds hydrogéniques, ainsi que les certificats de CO_2 apportent un soutien aux producteurs et aux consommateurs d'hydrogène. De plus, le péage pour les poids-lourds, moins élevé pour les véhicules décarbonés, offre un avantage supplémentaire. Le gouvernement néerlandais continue de soutenir l'hydrogène pour le transport lourd en parallèle de son soutien au transport électrique et le pays compte actuellement 23 stations-service publiques distribuant de l'hydrogène.

7 entreprises durables actives aux Pays-Bas ont été sélectionnées par le Fonds européen pour l'innovation pour un total de 150M€.

Les entreprises – travaillant dans les domaines de l'eSAF, des biocarburants, de l'hydrogène, du CCS, ainsi que le recyclage des métaux et de plastiques – recevraient de l'argent provenant du système ETS. Elles ont été sélectionnées lors du plus récent tour de financement du Fonds et incluent entre autres Myne, dont le projet a également été reconnu comme stratégique par la Commission en dans le cadre de la loi sur le CRM, ou encore Power2X, qui développe la plus grande usine de carburant décarboné synthétique pour l'aviation (eSAF) au monde. En total, la Commission européenne libère 4,3 milliards € pour 77 projets partout en Europe. Elles négocieront avec le fonds, au cours des prochains mois, les conditions précises de cette aide.

Le nombre de grands systèmes de stockage de batteries (BESS) a plus que triplé sur l'année de 2025.

Le 8 octobre 2026, le Bureau des statistiques néerlandais (CBS) a publié les chiffres sur les BESS pour 2025 permettant de faire le bilan de l'année : à la fin de 2025, les Pays-Bas comptaient 286 de ces installations par rapport à 84 à la fin de 2024. Sur la même période, la capacité installée a plus que doublé de 620 MWh à la fin de 2024 vers 1 575 MWh à la fin de 2025. Dans ses chiffres, CBS considère un grand système de stockage de batteries d'avoir une capacité de plus de 1 MWh. Le triplement du nombre de système de BESS sur 2025 suive le doublement constaté sur 2024 (de 40 systèmes vers 84). Cette augmentation montre l'importance croissante du secteur de BESS pour le système énergétique néerlandais permettant d'absorber les énergies renouvelables et atténuer les problèmes de capacité sur le réseau électrique. Les mois de septembre et octobre ont entre autres vu la signature d'un contrat de longue durée par Vattenfall pour l'utilisation d'un système de stockage de batteries de 800 MWh détenu par le néerlandais Return. L'entreprise allemande RWE a également pris la décision d'investissement finale pour la construction d'un BES de 1 100 MWh à Moerdijk.

La direction générale du Trésor est présente dans plus de 100 pays à travers ses Services économiques.
Pour en savoir plus sur ses missions et ses implantations :
www.tresor.economie.gouv.fr/tresor-international

Responsable de la publication : Services Économiques de La Haye et Bruxelles
pierre.grandjouan@dgtresor.gouv.fr, laetitia.dufay@dgtresor.gouv.fr

Rédaction : SER de de La Haye et SE de Bruxelles
Abonnez-vous : Lien d'inscription